

Aide départementale à l'investissement pour la création de places en résidences autonomie



Département de Loire-Atlantique

Vincent DURANDET
Direction Autonomie
3 quai Ceineray – 44 041 NANTES Cedex 1
Tél : 02 51 17 21 61
Email : vincent.durandet@loire-atlantique.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Augmenter et diversifier l'offre d'habitats adaptés à destination des personnes âgées en soutenant le développement de nouvelles places en Résidences autonomie d'ici 2028.

TYPE D'AIDE

Subvention/prime

SECTEUR GEOGRAPHIQUE :

Département de Loire-Atlantique

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES :

Maîtres d'ouvrages, gestionnaires de résidence autonomie ou bailleurs sociaux.

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE :

- Habilitation à l'aide sociale des places
- Travaux non démarrés à la date de notification de la subvention, sauf dérogation
- Plan de financement activant l'ensemble des leviers possibles
- Participation financière ou minoration foncière de la part des communes ou intercommunalités
- Autofinancement de la part du gestionnaire si ce dernier est futur propriétaire du bâtiment

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE :

Taux de participation au regard de l'intérêt stratégique du projet, de la soutenabilité financière de l'opération, du prix des prestations et des subventions perçues. Possibilité de soutien complémentaire aux projets intégrant la durabilité du bâti et les

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS :

La CARSAT Pays de la Loire peut attribuer des financements complémentaires en 2025 dans le cadre du dispositif Initiative pour le développement des Résidences autonomie (IDRA)

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS :

Autorisation de programme 2024 - 2027 de 6 500 000 €

BILAN DE L'ANNÉE (opérations ayant eu lieu, montant des aides allouées...) :

2 subventions de 500 000 € attribuées en 2024, première année du dispositif

OBSERVATIONS / PERSPECTIVES :

Le règlement d'intervention de cette aide à l'investissement a fait l'objet d'un vote de la commission permanente du Conseil départemental le 19 septembre 2024

